

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-EUPHÉMIE-SUR-RIVIÈRE-DU-SUD

Séance régulière tenue le 4 avril 2022 à 19h00 au 220 rue Principale Est à Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud, lieu habituel des séances du conseil municipal.

Sont présents : Messieurs Denis Laprise, Jean-Claude Giroux, Steeve Raby, Madeleine Vermette et Lydiane Bernard, sous la présidence de monsieur Gilles Giroux, maire.

Est également présente : Madame Claudette Aubé, directrice générale et secrétaire trésorière.

Est absent : Monsieur Éric Talbot.

Monsieur le maire constate le quorum et ouvre la séance.

2022-04-01 : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur une proposition de monsieur Steeve Raby, appuyé par monsieur Denis Laprise, il est résolu d'accepter l'ordre du jour proposé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux des séances du 7 mars 2022
4. Approbation des comptes
5. Correspondance
6. Administratif
 - a- Dépôt du renouvellement de la police d'assurance (MMQ)
 - b- Dépôt de l'audit de conformité – Transmission des rapports financiers
 - c- Proposition d'adhésion Escouade Canine MRC
7. Travaux publics
 - a- Affichage d'un poste pour un employé municipal
 - b- Installation de pancartes DÉFENSE DE STATIONNER
 - c- Demande d'aide à la voirie locale PPA-CE
8. Incendie et sécurité
 - a- Plan municipal de sécurité civile en commun
9. Eau potable
 - a- Demande de branchement
 - b- Offre de formation pour technicien en eau potable
10. Eaux usées
 - a-
11. Loisirs
 - a- Suivi des loisirs
 - b- Rapport de visite par la MMQ des installations
12. Résolutions diverses
 - a- Demande Gala Méritas – École secondaire
 - b- De soutien financier pour le Re-Lait
 - c- Demande d'appui pour le projet CPE coopératif à Notre-Dame-du-Rosaire
 - d- Offre d'abonnement pour un nouveau journal
13. Varia
 - a- Suivi de l'installation de la fournaise
 - b- Armagh : Modification du règlement sur le plan d'urbanisme
 - c- Modification des boîtes postales
 - d- Offre pour l'entretien des cloches
 - e- Projet FRR Volet 3
14. Période de questions
15. Levée de la séance

2022-04-02 : ADOPTION DES RÉSOLUTIONS DE LA SÉANCE DU 7 MARS 2022

Il est proposé par madame Lydiane Bernard, appuyé par madame Madeleine Vermette et résolu d'adopter les résolutions contenues dans le procès-verbal du 7 mars 2022 après modification de la résolution 2022-03-17 rédigées par la directrice générale et secrétaire trésorière.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2022-04-03 : APPROBATION DES COMPTES

Il est proposé par monsieur Jean-Claude Giroux, appuyé par monsieur Denis Laprise et résolu d'approuver le paiement des comptes présentés totalisant 74 007.03 \$ qui incluent les salaires.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Je, Claudette Aubé, directrice générale et secrétaire trésorière, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses autorisées à la résolution 2022-04-03.



Claudette Aubé

5- CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

6- ADMINISTRATIF

A- Dépôt du renouvellement de la police d'assurance (MMQ)

Le document de renouvellement reçu de la MMQ a été déposé aux élus.

2022-04-04 : DÉPÔT DE L'AUDIT DE CONFORMITÉ – TRANSMISSION DES RAPPORTS FINANCIERS

Il est proposé par madame Madeleine Vermette, appuyé par monsieur Jean-Claude Giroux et résolu de confirmer le dépôt de l'Audit de conformité – Transmission des rapports financiers produit par la Commission municipale du Québec.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

C- Proposition d'adhésion Escouade Canine MRC

La proposition de l'Escouade canine MRC 2017 présentée est conforme à la demande pour des services à la carte.

7. TRAVAUX PUBLICS

A- Affichage d'un poste pour un employé municipal

L'affichage d'un poste pour un employé municipal à temps partiel sera fait au cours des prochaines semaines.

B- Installation de pancartes DÉFENSE DE STATIONNER

Il est requis d'installer des pancartes « Défense de stationner » aux endroits stratégiques et dans les virées de la charrue afin que le Règlement sur le stationnement de la municipalité puisse être appliqué.

C- Demande d'aide à la voirie locale PPA-CE

Les élus ont précisé les travaux de voirie admissibles et les estimés requis qui permettront de déposer une demande d'aide financière au Programme PPA-CE.

8. INCENDIE ET SÉCURITÉ

A- Plan municipal de sécurité civile en commun

La révision des divers responsables devra être faite suite aux changements d'élus et employés.

9. EAU POTABLE

2022-04-05 : DEMANDE DE BRANCHEMENT

Considérant la demande de branchement de monsieur Keven Duquet au réseau d'aqueduc municipal;

Considérant que l'article 18 du Règlement 2002-01 stipule que les travaux de branchement au réseau d'aqueduc doivent se faire entre le 1^{er} juin et le début septembre sauf en cas de force majeure :

Il est proposé par madame Madeleine Vermette, appuyé par monsieur Steeve Raby et résolu que ces travaux de branchement pourront se faire lorsque la terre sera assez dégélée, idéalement à compter du début mai, mais sans l'utilisation de marteau. Adoptée à l'unanimité des conseillers.

B- Offre de formation pour un technicien en eau potable

Une formation pour le traitement de l'eau potable est offerte. Monsieur le maire mentionne son intention d'amener la discussion à la table du conseil de la MRC afin de ramener le projet en commun pour une équipe d'opérateurs en eau potable et eaux usées.

10. EAUX USÉES

Aucun sujet traité.

11. LOISIRS

A- Suivi des loisirs

Madame Lydiane Bernard commente les activités réalisées et celles à venir. La Fête des Sucres a été un beau succès. Les élus tiennent à féliciter et remercier les membres du Comité des Loisirs ainsi que madame Madeleine Vermette et monsieur Jean-Louis Mercier pour les diverses activités qui ont été faites lors de cette journée.

Les activités à venir : Cinéma pour 2 films au cours de la période de Pâques et une activité familiale à prévoir cet été. Par contre, il n'y aura pas de terrain de jeux cet été à Ste-Euphémie par manque d'enfants participants.

B- Rapport de visite par le MMQ des installations

Suite à la visite de la MMQ des installations au terrain des loisirs, il y a quelques recommandations à suivre et un registre des inspections à mettre en place. Le rapport sera transmis au Comité des Loisirs pour application des recommandations.

12. RÉOLUTIONS DIVERSES

2022-04-06 : DEMANDE GALA MÉRITAS – ÉCOLE SECONDAIRE

Il est proposé par monsieur Denis Laprise, appuyé par madame Lydiane Bernard et résolu de contribuer pour 4 bourses de 50\$ qui devront être remises à des étudiants de Sainte-Euphémie selon les critères de la demande de participation de l'École secondaire de Saint-Paul.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

B- De soutien financier pour le Re-Lait

La municipalité ne donne pas de contribution financière car il existe des organismes de soutien dans des domaines semblables.

2022-04-07 : DEMANDE D'APPUI POUR LE PROJET CPE COOPÉRATIF À NOTRE-DAME-DU-ROSAIRE

Considérant que le coût de vie demande aux deux parents de travailler et de faire garder leurs enfants;

Considérant la disparition de plusieurs garderies au cours des dernières années;

Considérant que la propriétaire de la seule garderie locale, encore ouverte à ce jour, a annoncé sa retraite d'ici quelques années;

Considérant qu'il est requis d'avoir des garderies bien organisées;

Considérant que le projet d'un CPE à Notre-Dame-du-Rosaire répond à un besoin pour les municipalités environnantes incluant Sainte-Euphémie;

Considérant que plusieurs parents passent par la municipalité de Notre-Dame-du-Rosaire pour se rendre au travail;

Considérant que projet coopératif en préparation à Notre-Dame-du-Rosaire pour le CPE est un bel exemple de coopération;

Il est proposé par monsieur Denis Laprise, appuyé par madame Madeleine Vermette et résolu d'appuyer le projet d'implantation d'un CPE coopératif à Notre-Dame-du-Rosaire et de mandater monsieur Gilles Giroux à leur confirmer l'appui de la municipalité pour ce projet.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

D- Offre d'abonnement pour un nouveau journal

Considérant que madame Madeleine Vermette vient de mettre sur pied un bulletin municipal, cette offre est déclinée.

VARIA OUVERT

A- Suivi de l'installation de la fournaise

Monsieur la maire commente le cheminement du dossier du changement de fournaise commencé il y a 2 ans. Il reste à changer les réservoirs et à faire la programmation. Il sera probablement requis d'ajouter une gaine dans la cheminée.

B- Armagh : Modification du règlement sur le plan d'urbanisme

Les élus prennent acte du dépôt du projet de Règlement sur le Plan d'Urbanisme de la municipalité d'Armagh. Aucun article de ce Plan ne semble affecter le territoire de Sainte-Euphémie.

C- Modification des boîtes postales

Un agent de Postes Canada a communiqué et mentionné leur projet de modifier certaines boîtes postales dans le village. Il viendra sur place pour discuter des possibilités envisagées.

D- Offre pour l'entretien des cloches

L'offre reçue sera transmise aux responsables de la Fabrique.

E- Projet FRR Volet 3

Il y a un projet d'un skate parc à l'École secondaire de Saint-Paul dans le cadre du FRR Volet 3 et des discussions se poursuivent sur le financement et l'échéance. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la santé durable et vise l'amélioration, la bonification et le développement d'infrastructures sportives dans le milieu et ainsi que pour les municipalités des pôles centre et sud.

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

2022-04-08 : LEVÉE DE LA SÉANCE

Les sujets de l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par monsieur Steeve Raby, appuyé par monsieur Denis Laprise et résolu de lever la séance à 20h23.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.



Gilles Giroux, maire

Je, Gilles Giroux, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature, par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.



Claudette Aubé, directrice générale et secrétaire trésorière

Je, Claudette Aubé, déclare que ce procès-verbal représente fidèlement actes et délibération du conseil municipal lors de la réunion tenue le 4 avril 2022.

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil tenue le 2 mai 2022.